



Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

**Soixante-et-unième réunion
tenue le vendredi 17 avril 2009,
au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.**

Confirmé le 8 mai 2009

Procès-verbal de la soixante-et-unième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le vendredi 17 avril à 9 h, au local E-2300 du Pavillon Alexandre-Taché.

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Hurtubise, Denis Doyen des études	X	
Membres		
Briand, Louise Professeure, Sciences comptables	X	
Charbonneau, Alain Professeur, Informatique et ingénierie	X	
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Gosselin, Eric Professeur, Relations industrielles	X	
Laberge, Martin Professeur, Sciences sociales	X	
Lussier, Madeleine Professeure, Sciences comptables	X	
Sinclair, Francine Professeure, Sciences de l'éducation	X	
Bédard, René Chargé de cours, Sciences de l'éducation		X
Gilbert, Luce Chargée de cours, Études langagières	X	
Observateurs		
Bondaz, Robert Registraire		X
Larouche, Hélène Directrice, Service de la bibliothèque	X (<i>quitte à 10 h 40</i>)	
Chénier, Lucie Coordonnatrice, Décanat des études		X
Invités		
Régimbald, André Agent de recherche, Décanat des études	X	
Secrétaire		
Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X	

Le président de la sous-commission des études, M. Denis Hurtubise, Doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 03.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2- Adoption du procès-verbal de la soixantième réunion
- 3- Affaires découlant de la dernière réunion
- 4- Évaluation périodique du diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire (3164)
- 5- Projet de création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire)
- 6- Modification du programme court de deuxième cycle en expertise comptable professionnelle
- 7- Questions diverses
- 8- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTIÈME RÉUNION

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante :

- Page 6, premier paragraphe, troisième et quatrième ligne : on ajoute un point après le mot «éducation» et on retranche le reste de la phrase.

Sur proposition de madame Louise Briand appuyée par monsieur Alain Charbonneau, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la soixantième réunion de la SCÉ, sous réserve des modifications apportées en séance.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le président de la SCÉ informe les membres de la SCÉ que le projet de programme court de deuxième cycle en technopédagogie ainsi que le projet de programme court de troisième cycle en gestion de projet ont tous deux reçu l'approbation de la commission des études et du conseil d'administration. L'évaluation périodique du certificat en animation a également été reçue par la commission des études. Quant au projet de certificat en psychologie, celui-ci a été retourné aux promotrices afin que soient revues, notamment, les conditions d'admission. Le projet sera de nouveau soumis lors de la prochaine commission des études.

4. ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN ADMINISTRATION SCOLAIRE (3164)

Madame Francine Sinclair se retire pour l'analyse du dossier.

Le président de l'assemblée soumet le dossier d'évaluation aux membres de la SCÉ en attirant l'attention sur les recommandations finales du comité d'experts qui reprennent à la lettre les recommandations initiales du comité d'évaluation.

Les membres de la SCÉ questionnent l'absence d'explications dans le dossier concernant, notamment, la baisse des inscriptions au sein du programme et en ce qui concerne la clientèle

potentielle. Au niveau des recommandations, les membres de la SCÉ suggèrent qu'elles soient plus explicites afin de couvrir davantage les conclusions du rapport d'évaluation.

La SCÉ invite le comité d'autoévaluation à retravailler les recommandations et à fournir certaines données statistiques avant de se prononcer formellement sur l'évaluation du programme de DESS en administration scolaire.

5. PROJET DE CRÉATION D'UN PROGRAMME COURT DE PREMIER CYCLE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE (CONSERVATOIRE)

Le président de la SCÉ soumet à l'assemblée un projet de création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire). Un document additionnel se référant à la liste des cours est déposé en séance.

Le projet consiste essentiellement en un partenariat entre le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau et l'UQO afin que les étudiants du Conservatoire aient accès à une vaste gamme de cours puisés dans le répertoire des cours de premiers cycles de l'UQO. Rattaché au module des sciences sociales pour la gestion des dossiers, aucun coût n'est rattaché à ce projet.

Les membres de la SCÉ suggèrent que tous les cours universitaires de premier cycle sans préalables soient attachés au programme.

Sur proposition de madame Madeleine Lussier appuyée par monsieur Eric Gosselin, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire) (résolution 61-SCE-122).

6. MODIFICATION DU PROGRAMME COURT DE DEUXIÈME CYCLE EN EXPERTISE COMPTABLE PROFESSIONNELLE

L'assemblée accueille monsieur André Régimbald, agent de recherche au décanat des études. Le président de la SCÉ invite madame Louise Briand à présenter le projet de modification.

Le programme, lancé à l'automne 2007, a connu jusqu'à maintenant un grand succès, mais il demeure qu'en vue de faciliter l'opérationnalisation, des modifications précises sont soumises à l'assemblée, notamment en ce qui concerne le plan de formation.

Suite aux questions de l'assemblée, il est convenu de peaufiner le projet à certains égards. De plus, afin d'assurer la viabilité du programme, la SCÉ recommande que la version à temps complet soit offerte seulement si 15 étudiants s'y inscrivent, et dans la mesure où la viabilité de la version à temps partiel ne s'en trouve pas pour autant en péril. Bref, que la moyenne de 15 étudiants par groupe-cours constitue la cible obligatoire pour offrir le programme en plusieurs versions.

Madame Louise Briand et monsieur André Régimbald quittent la rencontre à 11 h 15. Madame Madeleine Lussier se retire également pour la période de délibération.

Sur proposition de monsieur Martin Laberge appuyée par madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de donner un avis favorable à la commission des études concernant les modifications proposées au programme court de 2^e cycle en expertise comptable professionnelle (0645). La SCÉ recommande que la version à temps complet soit offerte si 15 étudiants s'y inscrivent, et dans la mesure où la viabilité de la version à temps partiel ne s'en trouve pas pour autant en péril (résolution 61-SCE-123).

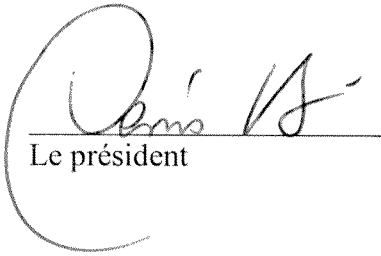
7. QUESTIONS DIVERSES

Aucun point n'a été ajouté.

8. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion est fixée au vendredi 8 mai 2009 à 9 h 00.

La séance est levée à 11 h 25.



Le président



La secrétaire